

ENGAGEMENT QUALITE

« Joel Quelin Formation Conseil Sarl » s'engage à l'élaboration, à la mise en place et au respect de d'une politique qualité visant à satisfaire les exigences de ses clients et apprenants. Notamment par la mise en œuvre de prestations de formation et de conseil relevant strictement de son domaine de compétence professionnel « Management opérationnel et développement commercial ».

Pour les actions de formation, une attention particulière sera portée sur :

La planification et détermination des besoins d'apprentissage

- ✓ Un questionnaire d'identification du public formé préalable à toute inscription.
- ✓ La mise en place d'un dossier d'inscription avec CV.
- ✓ Le suivi d'une procédure de prise en charge des stagiaires.
- ✓ Des programmes de formation clairs, détaillés et conformes à l'article L 6353-1 du code du travail.

La conception des formations et des prestations d'accompagnement

- ✓ L'élaboration systématique d'une convention de formation ou d'un contrat de formation
- ✓ Un livret d'accueil comprenant : la convocation le règlement intérieur, le planning de formation, les horaires, le plan d'accès.
- ✓ La remise aux stagiaires d'une attestation de suivi de la formation et d'une attestation de présence pour le financeur.
- ✓ L'élaboration et la remise systématique de feuilles d'émargements.
- ✓ Une procédure de gestion des absences.
- ✓ Un contrôle et une évaluation des acquis en cours et en fin de formation.

Réalisation des formations et prestations d'accompagnement

- ✓ Mise en œuvre d'outils, de méthodes et de supports adaptés à chaque programme de formation et respectant une progression pédagogique.
- ✓ La mise à disposition de documentation
- ✓ Un aide-mémoire de formation remis en fin de formation.
- ✓ La mise en place d'une formation test préalable à toutes nouvelles formations.
- ✓ La formation professionnelle continue une fois par an au minimum pour le formateur.
- ✓ Une information constante et régulière (presse écrite, numérique, newsletter, réunions, colloques, salon, foires, forum...) sur ses domaines de compétences.
- ✓ Une activité professionnelle parallèle dans les domaines de compétences.
- ✓ Un plan de formation adapté à l'évolution des compétences et assurant un niveau de diplôme supérieur au public visé avec le budget nécessaire.
- ✓ Une procédure de sélection des formateurs agissant pour mon compte avec examen des CV, grille d'entretien, diplôme minimum au moins équivalent à celui du public visé et acceptation de la charte de déontologie et de l'engagement qualité

Mesure de la satisfaction des clients (donneurs d'ordre, financeurs et apprenants)

- ✓ La mise en place de questionnaires d'évaluation des prestations à chaud.
- ✓ La mise en place de questionnaires d'évaluation des prestations à froid. ?
- ✓ La mise en place de questionnaires d'impact de la formation pour l'entreprise.
- ✓ Mise en place d'une adresse internet pour que les stagiaires puissent faire part de leurs idées et remarques.

Amélioration continue

- ✓ La nomination et d'un référent qualité au sein de l'entreprise et sa formation.
- ✓ La mise en place d'un conseil de perfectionnement
- ✓ Le traitement, l'analyse et la proposition d'actions correctives par le Conseil de perfectionnement.
- ✓ Le partage de la synthèse des évaluations avec les OPCA et les clients.
- ✓ La déclaration à la CNIL des fichiers détenus par l'organisme de formation.

Je soussigné(e) Joël QUELIN m'engage à respecter le présent engagement qualité et à le communiquer à toute personne en faisant la demande.

Date et signature : Le 20/04/2017

Le gérant : **Joël QUELIN**



Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le n° 82.42.02496.42 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Sarl JQFC - 24 rue de la libération. 42480 La Fouillouse - France

mail : contact@jqfc.fr

Siret : 789.118.890 00019 - R.C.S Saint Etienne - Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500€ - N° TVA intra : FR96 789118890